

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2002

DES MEMBRES DE L'ONTARIO

LE 21 JUIN 2002

HAMILTON (ONTARIO)

PROCÈS-VERBAL

PRÉSENCES

Un total de 703 personnes sont inscrites, dont 233 délégué(e)s et 103 substituts. Les autres sont des observateurs(trices), du personnel des coopératives d'habitation, des animateurs(trices) d'ateliers, des bénévoles, des invité(e)s, les membres du Conseil de l'Ontario et du personnel de la Région de l'Ontario.

1. Début de l'assemblée

Le président, Vince Hall, ouvre l'assemblée à 13 h 40, le 21 juin 2002, et souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes à l'assemblée annuelle des membres de l'Ontario de la FHCC.

2. Présentations et allocution de bienvenue

Le président présente les membres du Conseil de l'Ontario et les invités. Il remercie M. Mark Mascarenhas, le directeur du Service du logement à la Ville de Hamilton, d'avoir commandité le déjeuner organisé par la Région de l'Ontario pour les responsables municipaux du logement.

3. Nomination d'un président et d'un vice-président d'assemblée

P/S/A Blake (CHFT) / Colbert (Alex Girvin)

QUE Noreen Dunphy soit nommée présidente et que Bruce Woodrow soit nommé vice-président de l'assemblée générale annuelle 2002 des membres de l'Ontario.

ADOPTÉE

La présidente indique aux délégué(e)s que l'assemblée se déroulera dans les deux langues officielles et elle attire leur attention sur les récepteurs qui sont à leur disposition pour le service de traduction simultanée.

La présidente annonce que l'assemblée des membres de l'Ontario se terminera vers 16 h, afin de laisser suffisamment de temps pour préparer la salle en vue de l'assemblée annuelle nationale, qui commencera à 16 h 30.

Elle décrit aux délégué(e)s les règles de procédure dans le livre de l'assemblée.

La présidente informe les membres que chaque année le Conseil d'administration de la FHCC met sur pied un Comité de médiation pour donner suite aux plaintes des membres qui se considèrent victimes de harcèlement ou de discrimination pendant l'assemblée annuelle. Elle ajoute que les membres auront plus de précisions au sujet de ce comité à la réunion d'affaires nationale. Elle présente Wendy Huggan, la présidente du Comité de médiation.

La présidente présente ensuite Susan Wells, la présidente du Comité des résolutions, qui présente les autres membres du Comité : Penelope Winter, Laird Hunter, Kim Weiman, Mark Klein et Sylvie Moreau. Elle décrit le rôle du Comité des résolutions et invite les délégué(e)s à s'adresser au Comité s'ils souhaitent proposer un amendement à une résolution. Elle souligne que des copies des amendements et des résolutions tardives seront affichées sur le babillard à l'extérieur de la salle de l'assemblée.

4. Vérification du quorum

Dale Reagan, le directeur général de la Région de l'Ontario, précise qu'il faut 15 p. 100 des membres admissibles de la Région de l'Ontario de la FHCC à la date où l'avis de convocation officiel de l'assemblée a été envoyé pour constituer le quorum. Ce nombre équivaut à 510 membres. Il annonce que 234 délégué(e)s, représentant 46 p. 100 des membres de l'Ontario, sont inscrits à l'assemblée annuelle. Le quorum est donc atteint.

5. Adoption de l'ordre du jour

La présidente informe l'assemblée d'un changement mineur proposé à l'ordre du jour distribué, notant que le point 10, Élection des membres du Conseil de l'Ontario, a été déplacé à la fin de l'assemblée.

P/S Nelson (Woodrose) / Mahy (Halam Park)

QUE l'ordre du jour soit adopté tel qu'amendé.

ADOPTÉE

6. Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 2001

P/S Busby (Sawmill Creek) / Jaeger (People's Choice)

QUE le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 2001 des membres de l'Ontario soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

7. Rapport annuel du Conseil de l'Ontario

Le président, Vince Hall, présente le rapport annuel du Conseil de l'Ontario à l'assemblée. Il encourage les délégué(e)s à examiner le rapport annuel s'ils ne l'ont pas déjà fait.

Il souligne que la dernière année a été une période de changements et de défis sans précédent pour les coopératives de la province relevant des programmes provinciaux. Dans ce contexte, le Conseil de l'Ontario s'est fixé comme principale priorité d'aider ces coopératives à faire la transition à l'administration municipale.

Le président décrit ces défis :

- lire des centaines de pages de mesures législatives;
- mettre en place une série de politiques pour répondre à la *Loi*;
- négocier des ententes locales et des règles de programme avec les municipalités sur un large éventail de questions importantes; et
- établir de nouvelles relations de travail avec les municipalités locales.

Le président reconnaît les demandes particulières faites aux employé(e)s des coopératives pendant cette période et il les remercie pour leurs vaillants efforts.

Il mentionne ensuite les secteurs dans lesquels le personnel de la Région de l'Ontario a travaillé activement, notamment :

- poursuivre les négociations avec la province au sujet des règles du programme et des nouvelles données de référence pour établir les coûts d'exploitation et les droits d'occupation;
- aider les coopératives, en employant des moyens pratiques, à comprendre les nouvelles règles du programme et à s'y confirmer;
- produire un Règlement relatif à la *Loi sur la réforme du logement social* pour aider nos membres à mettre en place les politiques exigées dans le nouveau programme;
- publier 13 numéros d'une nouvelle série d'outils de gestion pour les coopératives du programme de l'Ontario intitulée *Info-transfert*.

Le président annonce que Ken Lawson, le coordonnateur de la Cardinus Housing Co-operative à Ottawa, et Keith Moyer, le coordonnateur de la Beechwood Housing Co-op à Waterloo, sont les deux représentants des coopératives au premier conseil d'administration de la Société des services de logement social

(SSLS). Il s'agit du nouvel organisme mis sur pied par la province pour aider à offrir certains services aux coopératives et aux fournisseurs de logements sans but lucratif, dont l'investissement dans les réserves d'immobilisation, les pratiques exemplaires et certains achats collectifs. Il souligne que le Conseil de l'Ontario surveillera de près la SSLS pour s'assurer qu'elle appuie le travail que la FHCC et les fédérations locales font pour servir leurs membres, au lieu d'être en concurrence avec nous.

Il souligne également qu'à la suite des pressions exercées par les coopératives et nos alliés, le gouvernement fédéral et le gouvernement de l'Ontario ont annoncé la signature d'une nouvelle entente de logement abordable le 30 mai 2002. Le gouvernement fédéral promet de dépenser 245 millions pendant cinq ans pour produire de nouveaux logements abordables en Ontario. Il ajoute que, plus tard pendant l'assemblée, les délégué(e)s seront invité(e)s à examiner une résolution précisant ce que les membres de l'Ontario demandent à la province de faire pour remédier à la crise du logement abordable.

Le président termine son rapport en remerciant les membres, les employé(e)s et les administrateurs(trices) des coopératives, ses collègues au Conseil de l'Ontario et le personnel de la Région de l'Ontario pour leur excellent travail et leur engagement à renforcer notre mouvement.

Il présente ensuite les candidat(e)s aux postes du Conseil d'administration et du Comité des finances, précisant que les élections auront lieu demain à la réunion d'affaires nationale.

8. Rapport sur le suivi donné aux résolutions de l'assemblée annuelle 2001

Donna Charbonneau, la représentante régionale de l'Ontario, présente le rapport du Conseil de l'Ontario sur le suivi donné aux résolutions de l'assemblée annuelle 2001 des membres de l'Ontario.

La résolution concernant l'élection du membre du nord de l'Ontario au Conseil de l'Ontario demandait un amendement aux Règles de fonctionnement de la Région de l'Ontario afin de permettre le vote à distance lors de l'élection du membre du nord de l'Ontario au Conseil de l'Ontario. Le personnel a appliqué les procédures électorales révisées approuvées par les membres et une réunion en bonne et due forme a été tenue à Sudbury le 27 avril. Douze membres ont fait parvenir leurs bulletins de vote au vérificateur des élections avant l'assemblée. Les délégué(e)s de 19 membres étaient présents et ont voté à l'assemblée.

La résolution «Démarches auprès du MAML et des municipalités» voulait que la Région de l'Ontario demande à la province et aux municipalités de permettre aux coopératives d'habitation de décider du niveau du dépôt de sécurité à exiger dans le cadre du nouveau programme de l'Ontario. Le suivi de cette résolution faisait

partie du programme de travail visant à aider les coopératives provinciales à bien effectuer la transition vers l'administration municipale.

Le suivi de la résolution «Relever le défi du transfert des programmes aux municipalités» a été la principale priorité de la Région de l'Ontario après l'assemblée annuelle. La résolution demandait à la Région de l'Ontario de chercher à s'assurer que le nouveau programme de l'Ontario donne aux coopératives une plus grande certitude financière et une plus grande autonomie de fonctionnement. Elle demandait également à la Région d'aider les membres à établir de bonnes relations de travail avec les municipalités et à négocier des règles locales acceptables. Le personnel de la Région de l'Ontario a travaillé tout au long de l'année pour essayer d'obtenir des améliorations au programme, aider les coopératives à négocier des règles locales pour le programme et établir de bonnes relations de travail avec les gestionnaires de services. Le personnel a également produit beaucoup de matériel de formation et assisté à des assemblées régionales à l'échelle de la province pour aider les coopératives à comprendre et à se conformer aux nouvelles règles du programme.

La résolution «Augmentation du nombre de logements abordables en Ontario» demandait au gouvernement de l'Ontario d'ajouter une aide financière provinciale à l'aide financière fédérale promise en vue de créer 15 000 logements sans but lucratif de plus chaque année pendant cinq ans. Le suivi de cette résolution a représenté une part importante du travail de la Région de l'Ontario depuis l'assemblée annuelle. Les activités comprenaient la publication de la mise à jour annuelle *Where's Home?* au sujet de l'état du logement locatif en Ontario, le travail avec le personnel du cabinet du ministre des Affaires municipales et du Logement et avec des responsables du logement de l'Ontario au sujet de l'initiative fédérale-provinciale de logement à prix abordable et aider les coopératives du sud-ouest de l'Ontario à participer au rassemblement «Un logement pour tous» au mois d'août en marge de la rencontre des ministres fédéral, provinciaux et territoriaux du Logement.

M^{me} Charbonneau invite les membres à consulter le rapport détaillé dans le livre de l'assemblée pour obtenir plus de précisions au sujet des mesures prises pour donner suite aux résolutions de l'assemblée annuelle de 2001.

9. Prix de reconnaissance pour les employé(e)s des coopératives d'habitation

Le président, Vince Hall, et la représentante régionale de l'Ontario, Donna Charbonneau, présentent les premiers prix de reconnaissance aux employé(e)s des coopératives d'habitation dans les coopératives membres en Ontario qui comptent 5, 10, 15 et 20 ans de service ou plus.

Le président souligne que les employé(e)s aident à renforcer nos communautés et qu'ils servent de lien essentiel entre les collectivités et l'ensemble du mouvement coopératif. Il ajoute qu'une des valeurs fondamentales de la FHCC consiste à

«reconnaître que nos employé(e)s sont des intervenants majeurs» et que le Conseil de l'Ontario est heureux de créer un prix en vue de reconnaître la contribution importante des employé(e)s au succès de notre mouvement.

Donna Charbonneau précise que 160 employé(e)s recevront un hommage à l'assemblée annuelle pour leurs années de service dans des coopératives d'habitation. Elle ajoute que des cartes spéciales se trouvent sur chaque table indiquant les noms de tous les récipiendaires.

Les huit récipiendaires qui comptent 20 années de service ou plus sont reconnus individuellement. Ce sont :

- Janet Catterall, Briar Rose Co-operative Homes, Welland, 21 ans;
- Marty Crowder, Wood Tree Co-operative, Toronto, 23 ans;
- Kathleen Fortin, Mary Campbell Co-operative, London, 20 ans;
- Nancy Jean Gipson, Lavender Lane Co-operative Homes, Orangeville, 20 ans;
- Marcia Johnson, Glen Oaks Co-operative, Oakville, 23 ans;
- Linda King, Cedarbrook Park Co-op, Scarborough, 20 ans;
- Shirley Martin, Ryegate Co-operative Homes, Tecumseh, 21 ans; et
- Linda McCormick, Metta Housing Co-operative, Toronto, 20 ans.

10. Conférencier d'honneur : M. Jack Layton, président, Fédération canadienne des municipalités

Lori-Anne McDonald, la vice-présidente du Conseil de l'Ontario, présente le conférencier d'honneur, le D^r Jack Layton, conseiller à la Ville de Toronto, qui parlera de la collaboration entre les coopératives et les municipalités. Elle souligne que le D^r Layton vient de terminer son mandat à titre de président de la Fédération canadienne des municipalités, l'organisme national des gouvernements municipaux du Canada, où il a travaillé avec des organismes nationaux et locaux en vue de ramener le logement parmi les priorités nationales. Elle indique aussi que le D^r Layton est un ami de longue date du mouvement d'habitation coopérative.

Le D^r Layton présente un discours très puissant dans lequel il souligne les valeurs coopératives et il demande aux membres de poursuivre leur lutte pour obtenir plus de logements abordables en collaboration avec les municipalités.

11. Examen des résolutions de l'assemblée générale annuelle 2002

R1 Bien réussir la réforme des programmes de coopératives de l'Ontario

Ivy Tait, membre du Conseil de l'Ontario, présente la résolution R1 proposée par le Conseil de l'Ontario.

P/S Jones (Elmvale) / Robbins (Daly)

QUE la Région de l'Ontario continue de demander à la province de modifier les règlements afférents à la *Loi sur la réforme du logement social* pour répondre aux préoccupations des coopératives au sujet du nouveau programme, en particulier les règles régissant le loyer indexé sur le revenu (LIR), lesquelles

- sont inéquitables pour les membres des coopératives;
- enlèvent la discrétion et le pouvoir décisionnel des coopératives pour les questions touchant les LIR; et
- établissent des exigences administratives qui n'ont pas leur place dans des logements communautaires.

ET QUE, dans la période menant aux prochaines élections provinciales, le mouvement de l'habitation coopérative demande aux partis politiques de l'Ontario de s'engager, s'ils forment le prochain gouvernement, à

- accroître les réserves pour immobilisations des coopératives du programme de l'Ontario afin qu'elles puissent couvrir les coûts réels de remplacement;
- hausser les subventions d'exploitation versées aux coopératives si les nouvelles données de référence financières sont à un niveau trop bas et mettent les coopératives en danger;
- établir les subventions LIR en fonction de la valeur complète des droits d'occupation du marché que les membres des coopératives décident d'exiger pour couvrir les coûts d'exploitation de leur coopérative;
- protéger les municipalités contre les hausses de subventions d'exploitation et de subventions LIR qu'elles ne peuvent se permettre et qui pourraient menacer l'aide financière aux coopératives;
- modifier les règles du programme, en consultation avec le mouvement de l'habitation coopérative et le secteur du logement sans but lucratif, dans le but de rationaliser l'administration, de donner aux coopératives une plus grande autonomie fonctionnelle et d'éliminer les politiques déraisonnables et peu pratiques associées aux LIR; et
- transférer le cadre juridique et les règles du programme de la *Loi sur la réforme du logement social* et des règlements pour les réintégrer dans une convention d'exploitation prévoyant un contrat fixe entre les coopératives et le gouvernement.

ADOPTÉE

R2 Nouvelle aide financière fédérale-provinciale pour les coopératives d'habitation

Mark Paul, membre du Conseil de l'Ontario, présente la résolution R2, proposée par le Conseil de l'Ontario.

L'amendement suivant proposé à la résolution R2 est examiné.

P/S Ireland (Ramer's Wood) / Jones (Elmvale)

- **QUE** la deuxième recommandation soit éliminée et remplacée par celle-ci :

QUE la Région de l'Ontario et ses membres mènent une campagne de lobbying pour obtenir des changements aux programmes prévus pour l'Ontario dans le cadre de l'Accord fédéral-provincial concernant le logement signé le 30 mai de manière à :

- éliminer les obstacles, comme l'obligation de fournir une mise de fonds, qui limiteront les possibilités de développer de nouvelles coopératives d'habitation;
- prévoir qu'au moins la moitié des logements créés soient des coopératives d'habitation et d'autres logements sans but lucratif;
- offrir des suppléments au loyer ou une autre forme d'aide pour s'assurer que les logements créés sont abordables pour les ménages à faible et modeste revenu.

ADOPTÉE

L'amendement additionnel suivant est examiné :

P/S Sundell (Castlegreen) / Stevenson (Native Inter-Tribal)

QU'un point additionnel soit ajouté à la deuxième recommandation, tel que modifié, afin qu'elle se lise comme suit :

- exige que l'aide financière pour les projets soit aussi accessible aux groupes défavorisés sur le marché locatif, comme les aîné(e)s, les personnes handicapées, les autochtones et d'autres groupes.

ADOPTÉE

Les délégué(e)s examinent ensuite la résolution avec les modifications.

P/S Marston (Homestarts) / Thomas (Chegoggin)

QUE les membres de l'Ontario demandent au gouvernement de l'Ontario de fournir 245 millions de dollars en argent neuf au cours des cinq prochaines années pour égaler la contribution promise en Ontario par le gouvernement fédéral en vertu de l'Entente cadre sur le logement abordable signée à Québec;

QUE la Région de l'Ontario et ses membres mènent une campagne de lobbying pour obtenir des changements aux programmes prévus pour l'Ontario dans le

cadre de l'Accord fédéral-provincial concernant le logement signé le 30 mai de manière à :

- éliminer les obstacles, comme l'obligation de fournir une mise de fonds, qui limiteront les possibilités de développer de nouvelles coopératives d'habitation;
- prévoir qu'au moins la moitié des logements créés soient des coopératives d'habitation et d'autres logements sans but lucratif;
- offrir des suppléments au loyer ou une autre forme d'aide pour s'assurer que les logements créés sont abordables pour les ménages à faible et modeste revenu; et
- exige que l'aide financière pour les projets soit aussi accessible aux groupes défavorisés sur le marché locatif, comme les aîné(e)s, les personnes handicapées, les autochtones et d'autres groupes.

QUE les membres de l'Ontario demandent à leurs municipalités d'appuyer la construction de logements à prix abordable et travaillent avec leurs partenaires municipaux pour créer le plus de logements coopératifs possibles avec les ressources disponibles;

ET QUE nous travaillions avec nos alliés pour demander au gouvernement de l'Ontario de hausser le financement modeste prévu dans l'entente de Québec et de promettre un financement qui permettrait d'atteindre l'objectif annuel de 15 000 nouveaux logements coopératifs et sans but lucratif et 15 000 nouveaux logements bénéficiant d'un supplément au loyer, tel qu'établi par les membres de l'Ontario à l'assemblée annuelle de 2001.

ADOPTÉE TELLE QUE MODIFIÉE

12. Résolutions tardives

Aucune résolution tardive n'est présentée à l'assemblée.

13. Hommage aux membres sortants du Conseil de l'Ontario

Le président Vince Hall remercie les membres suivants du Conseil de l'Ontario qui quittent ou qui ont quitté le Conseil pour leur excellent travail au nom de notre mouvement :

- Brian Burch
- Donna Charbonneau
- Joyce Morris et
- Marg Uhelak

14. Date et endroit de l'assemblée annuelle 2003 de la Région de l'Ontario

Le président informe les membres que l'assemblée annuelle 2003 de la Région de l'Ontario se tiendra conjointement avec l'assemblée annuelle nationale de la FHCC, le 6 juin, à Halifax, en Nouvelle-Écosse.

15. Élection des membres au Conseil de l'Ontario

Heather Ramsay, la présidente du Comité des mises en candidature, présente les autres membres du Comité, ainsi que le rapport du comité. Elle précise que David Spackman a été élu pour représenter le nord de l'Ontario au Conseil de l'Ontario à une assemblée des membres du nord de l'Ontario qui s'est tenue à Sudbury le 27 avril 2002. Elle rappelle aux participant(e)s que seuls les délégués d'associations d'employé(e)s sont admissibles à voter à l'élection du membre représentant les associations d'employé(e)s au Conseil.

Dale Reagan, le directeur des élections, procède aux élections. Il souligne que deux des trois membres extraordinaires élus au Conseil auront un mandat de deux ans. L'autre siègera pendant un an puisqu'il comble un poste vacant créé lorsque Brian Burch a démissionné en mi-mandat.

À la fin de la période de mise en candidature, les personnes suivantes avaient posé leur candidature aux postes du Conseil de l'Ontario :

Membre représentant les associations d'employé(e)s (un poste)

Bob Wiseman (Toronto)

Puisqu'il n'y a pas d'autres candidatures, le directeur des élections déclare Bob Wiseman élu sans concurrent.

Membre extraordinaire (trois postes, un pour un mandat d'un an)

Dennis Bradshaw (Brantford)
Karen Francis (Richmond Hill)
Mark Klein (St. Catharines)
Lori-Anne McDonald (Chelmsford)
Scott Piatkowski (Guelph)
Tina Stevens (London)
Ken Sundell (Thunder Bay)

Le directeur des élections informe les délégué(e)s que le résultat des élections aux postes de membres extraordinaires sera annoncé à la réunion d'affaires nationale. Puisqu'il n'y a plus de candidatures, les délégués déposent leurs bulletins de vote en sortant de la salle.

16. Annonce

On rappelle aux délégués de revenir à 16 h 30 pour la réunion d'affaires nationale.

17. Levée de la séance

Puisqu'il n'y a pas d'autres sujets à délibérer, la présidente déclare que la séance est levée à 15 h 45 le vendredi 21 juin 2002.

COPIE CERTIFIÉE du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 2002 des membres de l'Ontario de la Fédération de l'habitation coopérative du Canada.

Présidente

Secrétaire d'assemblée